



**DEFI ET CHALLENGE DES MOINS DE 13 ANS DES PYRENEES ATLANTIQUES
SAISON 2021/2022**

Révision au 21 septembre 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux du vade-mecum 2019.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

PRESENTATION

Le Défi Challenge se déroule sur trois tours et concerne les 11 golfs de notre département regroupant les enfants de cette zone.

Arcangues, Biarritz, Chantaco, Chiberta, Idron, Makila, La Nivelle,
Pau Artiguelouve, Pau GC 1856, Salies de Béarn et Souraide
Ces rencontres sont ponctuées par une finale (voir forme de jeu). Le
calendrier des rencontres est à consulter sur le site du Comité

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent

1-2) Être nés en 2010 et après

- Être licenciés FFG de l'année en cours et membre de l'A.S. dans un club du département des Pyrénées Atlantiques,
- Avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, (hors et en compétition)

1-2) Catégories et critères.

- **DEFI : Non classés**, titulaires (inscription effective sur EXTRANET à la date de l'inscription) de l'un des trois drapeaux de couleur suivant : **blanc, jaune ou bleu**. Si un enfant se classe durant la saison, il restera en compétition dans cette catégorie « Défi » sauf demande expresse de son encadrement et après accord du Comité de l'épreuve.

- **CHALLENGE : Classés** avec un index > à 34 pour les garçons et 41 pour les filles.

NOTA : Le Comité Départemental se réserve le droit de modifier le présent règlement et notamment de limiter le champ des joueurs par Club.

II - ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par **l'intermédiaire des clubs** qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques par courriel (ffg64jeunesf@gmail.com), avec les **noms, prénoms, dates de naissance, N° de licence et index des joueurs**.

III – FORME DE JEU

- 3 tours sur 9 trous pour tous
- Score Maximum, 10 par trou, Score Brut.
- Les Distances pour le Défi et pour le Challenge : un parcours adapté sera mis en place par le comité.
- **Finale** : 36 joueurs et joueuses du Défi et du Challenge seront sélectionnés par le Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques, en tenant compte des critères de résultats et du nombre de joueurs et joueuses par catégorie. (la sélection se fera aux 2 meilleurs résultats des places des 3 tours)

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2021).
- Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés ;
- Pendant le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs qu'ils soient (parents, grands-parents ou amis) ne sont pas admis sur le terrain.
Seuls les entraîneurs, dirigeants de club et bénévoles accompagnateurs, désignés par le Comité 64, y sont admis.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe sera accompagné d'un adulte qui les aidera à tenir leur carte et à respecter les règles et l'étiquette (cet accompagnateur ne devra pas être un membre de la famille de l'un des joueurs du groupe).

4-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques. Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à l'issue de chacune des épreuves, les premiers seront récompensés.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve sera composé comme suit :

- des représentants du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques,
- Voire du Conseiller Sportif Départemental.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§